

— APPEL À PROJET

Commerces
Révélés *votre* point de vente ! *design*

APPEL À PROJET - COMMERCE DESIGN

Repensez votre commerce avec une touche de design, d'éco-responsabilité... et une identité visuelle forte !

Dans le cadre de la 2^e édition de Commerce Design, la Communauté Urbaine de Dunkerque lance son appel à projet à destination des commerçants et artisans du territoire souhaitant moderniser leur point de vente. Vous souhaitez repenser l'agencement intérieur de votre commerce, rafraîchir votre façade ou encore renforcer votre image de marque ? Vous êtes sensible aux aménagements éco-responsables et ouverts aux conseils de jeunes talents du design et du graphisme ? Cet accompagnement est fait pour vous !

Pourquoi participer ?

Bénéficiez de l'expertise de jeunes designers et graphistes

Les étudiants de l'ESAAT analyseront votre établissement et vous proposeront des concepts innovants prenant en compte vos attentes, vos besoins et votre budget. Selon votre projet, ils pourront également imaginer une nouvelle identité visuelle pour votre commerce (logo, univers graphique, charte graphique), que vous pourrez ensuite décliner sur vos différents supports.

Un accompagnement sur-mesure

Recevez des recommandations personnalisées sur l'aménagement intérieur et extérieur de votre commerce, mais aussi sur votre image de marque, afin de renforcer la cohérence entre votre point de vente, votre vitrine et votre univers visuel.

Valorisation et visibilité

Votre commerce sera mis en avant sur les réseaux sociaux de la Turbine, notamment après réalisation des travaux, avec des photos et vidéos avant / après mettant en lumière votre transformation.

Un coup de pouce pour votre transformation

Engagez une rénovation durable, améliorez l'expérience client et attirez une nouvelle clientèle grâce à un commerce modernisé, un parcours marchand optimisé et une identité visuelle forte qui vous permettra de vous démarquer.

Qui peut candidater ?

Commerce Design s'adresse aux commerçants et artisans de proximité indépendants, dont le siège social est situé sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Sont éligibles les commerces disposant d'un point de vente physique accessible au public, quel que soit leur secteur d'activité (alimentaire, équipement de la personne, décoration, bien-être, etc.), dès lors qu'il s'agit d'une structure indépendante, gérée en nom propre ou sous forme de société.

Ne sont pas éligibles :

- Les franchises, succursales ou établissements appartenant à un réseau national ou régional.
- Les agences immobilières
- Les agences d'intérim et les activités de formation et conseil

- Les banques, les mutuelles et les compagnies d'assurances
- Les débits de tabac et magasins de cigarettes électroniques
- Les hôtels
- Les crèches et les micro-crèches
- Les commerces de vente exclusive aux professionnels
- Les pharmacies et les para-pharmacies.

L'objectif est de valoriser les initiatives locales, portées par des entrepreneurs engagés qui contribuent activement à l'attractivité commerciale et au dynamisme des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

Modalités de candidature

Les candidatures sont ouvertes du 26 mai au 3 juillet 2026. Pour participer, il vous suffit de :

1. Remplir le dossier de candidature disponible sur le site de la Turbine Dunkerque : la-turbine.fr
2. Expliquer votre projet de rénovation et vos besoins en aménagement : nom du commerce, adresse, description de l'activité, période et horaires d'ouverture, typologie de la clientèle, gamme de prix, catalogue des produits envisagés à mettre en avant, idée d'aménagement, budget envisagé.
3. Fournir des photos de votre commerce (intérieur et façade).
4. Attester de votre capacité financière à engager les travaux à l'issue de la phase de conception.
5. Fournir un justificatif d'immatriculation au RNE (Registre national des entreprises)

Option : Les structures de la Turbine (BGE Flandre Création, CCI Littoral Hauts-de-France, CMA Hauts-de-France) sont en mesure de vous accompagner à la constitution du dossier de candidature et à la recherche d'aides possibles pour la réalisation du projet.

À noter : Les étudiants ne sont pas rémunérés par les commerçants dans le cadre du projet Commerce Design, cette collaboration s'inscrit dans un cadre pédagogique supervisé par leur établissement.

Engagement des participants

Les commerçants retenus s'engagent à :

- Participer aux échanges avec les étudiants de l'ESAAT.
- Se rendre disponibles lors de la semaine du 12 au 16 octobre 2026 pour travailler avec les étudiants (voir planning de la semaine ci-dessous)

Lundi 12 octobre :

Matin : lancement du projet avec les commerçants et les étudiants à la Turbine en présence des commerçants sélectionnés, des chargés de projet à la Communauté Urbaine de Dunkerque, des professeurs et étudiants de l'ESAAT et des architectes conseils de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Présentation de la démarche de travail, des spécificités du territoire et des objectifs de la mission.

Après-midi : Présentation des sites et constitution des groupes de travail. Visite des commerces et rencontre avec les gérants, relevés de mesure et prises de vues.

Mardi 13 octobre :

Suite des relevés dans les commerces, début du travail en équipe sur place.
Après-midi : Retour à Roubaix en fin de journée

Mercredi 14 et jeudi 15 octobre :

Travail en équipe à l'ESAAT et point d'avancée des projets avec Lucille Delmarre – Architecte Conseil de la Ville et de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Vendredi 16 octobre :

Matin : Finalisation des projets

Après-midi : Restitution des projets à la Turbine en présence des commerçants et des chargés de projet à la Communauté Urbaine de Dunkerque.

- Mettre en œuvre, dans la mesure du possible, les recommandations issues de l'accompagnement. Un suivi des projets par les étudiants pourra être envisagé à l'issue de la semaine de workshop Commerce Design, sans caractère obligatoire ni pour les commerçants ni pour les étudiants, si le besoin est identifié par les parties.

Sélection des lauréats

Un jury composé d'un représentant de l'ESAAT, un architecte conseil de la CUD, un Chef de projet commerce de la CUD et de Monsieur Frédéric Vanhille, Conseiller communautaire délégué, sélectionnera 6 commerçants lauréats sur des critères précis développés ci-dessous :

1) Adéquation avec les objectifs du projet

- Type d'établissement : Commerce, artisanat ou restauration ayant une vitrine en centre-ville ou sur un axe commerçant structurant.
- Volonté de valorisation : Le commerçant doit être engagé dans une démarche d'amélioration esthétique de sa façade et de son aménagement intérieur.

2) Faisabilité et engagement du commerçant

- Capacité d'investissement : Le candidat doit démontrer une capacité financière à réaliser les recommandations issues de l'accompagnement.
- Disponibilité et l'implication : Le commerçant s'engage à suivre activement le projet, à échanger avec les étudiants et à être ouvert aux propositions créatives.

3) Diversité et équilibre des projets sélectionnés

- Équilibre sectoriel : Diversité des secteurs représentés
- Répartition géographique : Assurer un équilibre entre les différentes zones commerciales du territoire.

Calendrier

- **26 mai 2026** : Lancement de l'appel à projet
- **3 juillet 2026** : Clôture des candidatures
- **14 septembre 2026** : Sélection des lauréats
- **12 au 16 octobre 2026** : Semaine de travail avec les étudiants de l'ESAAT
- **Début 2027** : Démarrage des travaux par les commerçants

Vous souhaitez repenser votre espace de vente et bénéficier d'un regard expert et innovant ? Candidatez à la démarche Commerce Design et donnez une nouvelle vie à votre commerce !

Renseignements et candidatures à envoyer par mail :

Mail : [commerce@cud.fr](mailto:commerce@ cud.fr) – Tel : 03 28 62 72 15

Service Commerce – Communauté Urbaine de Dunkerque